Mail Didier ROBIN

Bonjour,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique relative à l'activité de la société ACJTP exerçant dans le PA de l'Erette à HERIC.

Depuis l'installation de la société ACJT, nous avons constamment de la poussière sur et dans nos véhicules et dans nos ateliers.

Le matériel stocké doit donc être nettoyé avant usage.

Le concassage occasionne des vibrations sur notre bâtiment, vibrations dont nous ne pouvons pas évaluer les conséquences sur le long terme.

Ces poussières entrainent aussi différents problèmes tels que toux ou irritation.

Peut-on connaitre l'origine et la nature de ces gravats ? Quels sont les risques ? Quels seront les impacts sur le long terme ? Est-il acceptable d'avoir ce type d'entreprise dans une zone recevant des particuliers et des salariés ?

Beaucoup de questions qui n'ont pas été posées avant l'installation de ACJT et qui sont toujours sans réponse depuis ...

Cordialement

Didier ROBIN